



Réunion du Gouvernement

Le Premier ministre, Monsieur Sifi GHRIEB, a présidé, ce mardi 5 mai 2026, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen des points ci-après :

Le Gouvernement a continué l'examen du projet de décret exécutif fixant les modalités et conditions d'homologation des produits de construction, d'entretien et d'exploitation des infrastructures routières, autoroutières, aéroportuaires, maritimes et ferroviaires.

Pour rappel, ce projet de texte fixe les normes techniques des produits utilisés dans le cadre de la réalisation des travaux publics et met en place un référentiel dans le but de garantir la qualité et la sécurité des infrastructures de base.

Par ailleurs, le Gouvernement a entendu une communication sur le projet national de référence d'adressage et ses impacts socio-économiques à l'horizon 2030.

Ce projet s'inscrit dans le cadre des directives du Président de la République et des efforts de l'État pour moderniser les services publics et consolider la transformation numérique. Il constitue également un outil stratégique pour réorganiser les espaces urbains, améliorer la qualité des services publics et favoriser la transition vers une gouvernance intelligente et fondée sur les données.

Dans le cadre du suivi de la situation sanitaire globale, le Gouvernement a entendu une communication sur la situation épidémiologique des maladies transmissibles à déclaration



obligatoire au niveau national et international, ainsi que sur les mesures engagées en vue de renforcer les dispositifs de prévention et de riposte.

A cette occasion, il a été relevé que les maladies transmissibles continuent de constituer un défi majeur pour le système national de santé, appelant au renforcement des capacités de détection précoce et de digitalisation des systèmes de remonté de l'information, ainsi qu'à une coordination intersectorielle accrue et à une meilleure résilience face aux risques épidémiques.

Enfin, le Gouvernement a entendu une communication relative au financement du système national de sécurité sociale, en examinant, notamment, la situation financière des caisses de sécurité sociale et de retraite, à la lumière de l'évolution des données démographiques et du rythme de progression des dépenses.

A cet effet, il a été relevé la nécessité d'établir un plan d'action global à même de garantir l'efficacité du système de protection sociale, sa pérennité et son impact sur l'inclusion sociale.